

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Le mercredi 30 avril 2025, à 18h30
Salon du personnel, École de la Petite-Ourse

Procès-verbal

1. Début de la rencontre (Fiche #3)

Ouverture de la séance à 18h30.

1.1. Accueil et mot de bienvenue

La directrice accueille les membres du conseil d'établissement.

1.2. Questions du public

Aucune question.

1.3. Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

Présences :

Membres	
Danyelle Perrier-Levesque	parent
Cindy Perrier	parent
Émilie Godbout	parent
Karine te Riele	parent
Julie Charland	enseignante
Arielle Lamarche	enseignante
Marie-Helene Gagnon	enseignante
Marie-Ève Lacroix	Enseignante orthopédagogique
Annie Courbron	directrice

Absence :

Awa Khady Diallo	parent
Justine Noël	Enseignante
Stephane Rakotomahazo	Technicienne service de garde

1.4. Adoption de l'ordre du jour de la présente rencontre

Sur proposition de Cindy Perrier, appuyé par Arielle Lamarche, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CE24-25-32

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 février 2025

Sur proposition de Marie-Ève Lacroix, appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'adopter le procès-verbal.

CE24-25-33

2. Décisions du CÉ (Fiche #4, Pouvoirs d'un CÉ)

2.1. Consultation Critères de sélection pour une direction d'établissement scolaire primaire

Les membres du CÉ ont discuté des critères de sélection des directions d'établissement. La présidente du CÉ a rempli le formulaire en collaboration avec les membres du CÉ. Le formulaire a été remis à la direction.

Sur proposition d'Émilie Godbout, appuyé par Danyelle Perrier-Levesque, il est résolu d'adopter le formulaire, tel que rempli, portant sur l'élaboration des critères de sélection des directions d'établissement.

CE24-25-31

2.2 Approbation des contributions financières exigées pour le matériel, les activités scolaires et des services de surveillance du dîner pour 25-26 (Art 3, al. 4 ; 7 al. 3 ; 75.0.1, al. 1 et 2 ; et 292, al.3)

La directrice présente le contenu des documents contenant les frais pour le matériel, les activités scolaires et les services de surveillance du dîner pour l'année scolaire 2025-2026.

Sur proposition d'Émilie Godbout, appuyé par Karine te Riele, il est résolu d'approuver les contributions financières exigées, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-34

2.3 Approbation - Ajout à l'acte d'établissement préscolaire 4 ans

L'arrivée du préscolaire 4 ans à l'école de la Petite-Ourse nécessite un ajout à l'acte d'établissement.

Sur proposition de Marie-Eve Lacroix, appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'approuver l'ajout à l'acte d'établissement préscolaire 4 ans, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-35

2.4 Adoption - Modalités de la rentrée progressive au préscolaire

La directrice présente le contenu des documents Entrée progressive du préscolaire 4 et 5 ans et Horaire de l'entrée progressive 2025-2026.

Sur proposition de Karine te Riele, appuyé par Julie Chartrand, il est résolu d'adopter les modalités de la rentrée progressive au préscolaire, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-35

3. Information, discussion et suivis des comités

3.1. Correspondances

Aucune correspondance

3.2. Suivi au procès-verbal de la réunion de février 2025

Aucun suivi.

3.3 Mise à jour de l'établissement

3.3.1 Direction

Moyens de pression des directions : La directrice informe les membres du CÉ des répercussions des négociations en cours avec le gouvernement provincial concernant les conditions de travail des directions des écoles. Elle mentionne notamment les moyens de pression actuellement en vigueur, tels qu'un horaire de travail strictement encadré de 8h30 à 16h30 (avec une disponibilité en dehors de ces heures uniquement pour les urgences), l'absence de réponses aux courriels durant les fins de semaine, ainsi qu'une présence limitée aux activités scolaires en dehors de cet horaire.

Planification budgétaire: Habituellement présentée au CÉ en mai, la planification budgétaire devra être reportée cette année, puisque les règles de financement ne seront communiquées qu'en juin. La séance d'adoption du budget sera donc repoussée au début de la prochaine année scolaire, mais avant la tenue de l'assemblée générale. La direction s'attend à des compressions budgétaires, notamment en lien avec la masse salariale.

Prévision de la clientèle 2025-2026 : 2 classes de préscolaire 4 ans, 3 classes de préscolaire 5 ans, 2 classes chacune de la première année à la sixième année, 6 classes de groupes TSA.

Portes ouvertes au préscolaire : Elles auront lieu le 13 juin (journée pédagogique).

Retour sur la campagne de financement vêtements à l'effigie de l'école : Profit de 1056 \$. Ventes : 41 chandails à capuche, 48 t-shirts, 23 casquettes.

3.3.2 Enseignants

Des nouveaux tableaux ont été reçus dans les classes.

Retour sur les succès des activités suivantes :

- la marche de lundi dernier;
- la semaine de l'alimentation;
- l'Atelier de robotique au 3^e cycle;
- les activités du mois de l'autisme (mois d'avril).

3.3.3 Service de garde

La direction informe le CÉ que la préparation du programme de l'an prochain est en cours. La prochaine journée pédagogique est le 9 mai. L'activité sera avec Junkyard Symphony.

15 minutes sont ajoutées à la séance.

3.3.4 Organisme de participation des parents (OPP)

Cindy Perrier de l'OPP présente un résumé de la dernière rencontre tenue le 14 avril, au cours de laquelle la préparation de la kermesse prévue le 18 juin a été poursuivie. Elle mentionne un conflit d'horaire avec le CÉ en juin. En conséquence, la rencontre du CÉ est avancée au mardi 17 juin.

Metro fournira la nourriture. Il y aura des frais pour les parents, mais la participation sera gratuite pour les enfants. Des structures gonflables et diverses activités sont également prévues.

3.4 Mises-à-jour du service scolaire

3.4.1 Représentante au comité de parents

La représentante n'a pas pu y assister.

3.4.2 Représentante au comité CSSEHDAA

Il n'y a pas de représentant.e.

4. Varia

5. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 28 mai 2025 à 18h30, à l'École de la Petite-Ourse.

6. Levée de la séance

Il est proposé par Marie-Hélène Gagnon et appuyé par Julie Charland de lever la séance à 20h39.
CE24-25-37

Rédigé par Émilie Godbout, membre parent du conseil d'établissement